

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI BAD or GOOD, ETRÉCHY 2019

Le tournoi est autorisé sous le numéro XX.LIFB.91/TI.C./XXX

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD en vigueur au 1er septembre 2016, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Son application est sous la responsabilité du juge arbitre, Philippe Goutry.

Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

Le juge arbitre peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le tournoi se déroulera les **30 et 31 mars 2019** à Etréchy (91580), au Complexe Sportif Le Roussay, Gymnase Lucien Lebouc Avenue Foch 91580 Etréchy.

### **Licenciés concernés:**

Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton et en possession de sa licence compétition au **15 mars 2019**. Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans, séniors, juniors et cadets classés R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC et licenciés à la FFBaD.

### **Tableaux proposés, mode de compétition :**

Tableaux proposés : double hommes, double dames et double mixte.

Séries proposés : R4/R5, R6/D7, D8/D9, P/NC

Le surclassement est libre.

Le **samedi 30 mars 2019** se joueront les tableaux de double homme et double dame jusqu'aux finales incluses.

Le **dimanche 31 mars 2019** se joueront les tableaux de double mixte. Le tournoi se jouera sur 5 terrains.

Les joueurs pourront s'inscrire sur 2 tableaux.

Mode de compétition : poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants, puis phase éliminatoire.

Les organisateurs en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

### **Nombre maximum de participants et critère qui sera appliqué en cas de surnombre:**

Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits (par ordre d'arrivée), une liste d'attente sera constituée. Le non règlement des inscriptions pourra être un critère de ne pas prendre en compte ces dernières. Une liste d'attente sera alors créée et les joueurs seront prévenus.

Le comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner ou dédoubler des tableaux de séries selon le nombre d'inscrits. Les joueurs pourront donc être automatiquement inscrits dans une série supérieure en cas de fusion de tableaux, sauf refus expressément indiqué lors de son inscription.

**Date limite d'inscription:** le 28 février 2019

### **Montants des droits d'engagement:**

Le montant sera de 15€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux.

Les chèques devront être libellés à l'ordre du **L'ASEB**.

### **Mode d'inscription et de paiement:**

La feuille d'inscription et le chèque devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant **le 28 février 2019**, par courrier à **Renée Pontbriand, 3 rue de l'Isle 91150 ETAMPES** Aucune inscription par mail, téléphone ou SMS ne sera prise en compte.

### **Tirage au sort:**

Le tirage au sort aura lieu **le 15 mars 2019**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, certificat de travail...)

Les joueurs joueront dans les tableaux correspondant à leur CPPH à J-30 du premier jour de la compétition. Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la FFBaD par les organisateurs et le juge arbitre au **15 mars 2019**.

### **Déroulement du tournoi:**

Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD est exigée sur les terrains.

Les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur la convocation. Un échancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et le juge arbitre et devra attendre l'accord de ce dernier. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps. Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.

### ***Juge-arbitre:***

Contestations : seul le responsable d'un club le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

### ***Mode de fourniture de volant, marque, volant officiel:***

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le RSL3 en vente dans la salle.

### ***Mode d'arbitrage:***

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).

### ***Possibilité de fusionner ou scinder les tableaux***

L'organisateur en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi et de regrouper les séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

### ***Temps de repos minimum:***

Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela lui paraît nécessaire.

### ***Volants touchant un obstacle au-dessus du terrain:***

Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes, plafond ...) sera compté comme "let" une seule fois au service et faute directe en match.

### ***Sur les terrains:***

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque, les membres du club organisateur, le juge arbitre et les arbitres (ou faisant office), éventuellement le personnel médical autorisé par le juge arbitre et le(s) coaches.

### ***Règle limitant le choix d'un nouveau partenaire en cas de défaillance du partenaire inscrit:***

Avant le début de la compétition, en cas de forfait de son partenaire nommé sur la feuille d'inscription, le joueur (la joueuse) doit spécifier, dans les plus brefs délais, s'il (elle) accepte un nouveau partenaire. Sans précision apportée, le (la) joueur (se) restant(e) sera considéré(e) comme « au choix ». De ce fait le club s'efforcera de remplacer le (la) joueur(se) forfait par les joueurs en liste d'attente.

### ***Dopage :***

L'utilisation de substances et tous moyens destinés au dopage sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

### ***Forfaits:***

Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : [competition@lifb.org](mailto:competition@lifb.org) ou par courrier : Ligue Ile-de-France de Badminton, Commission Régionale Arbitrage, 64 rue du Couédic 75014 PARIS

Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...